



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élections cantonales et élections régionales

Question écrite n° 74965

Texte de la question

Mme Isabelle Bruneau attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le traitement des élections départementales par le réseau France Bleu. Une note faisant état d'une réunion à Radio France le 11 décembre 2014 et révélée par un hebdomadaire satirique paraissant le mercredi a débouché sur deux consignes de la direction. En premier lieu de réduire conséquemment la couverture de la campagne électorale, en second lieu de ne pas déployer les moyens nécessaires permettant un traitement des résultats de ce scrutin, cela notamment en encourageant les équipes à ne pas consacrer de matinales dédiées à l'analyse du scrutin. Les organisations professionnelles de journalistes se sont particulièrement émues de cette situation. Ces consignes se justifieraient pour deux raisons : la première, au motif que les auditeurs éprouveraient « de la défiance envers les politiques » et que les taux d'audience ne seraient pas au rendez-vous. La seconde serait liée à la baisse de dotation dont France Bleu a fait l'objet cette année. Cette dernière ayant pour conséquence la fermeture de plusieurs « micro locales » sur le territoire. Il attire donc son attention sur ces deux points : d'une part le respect du droit des auditeurs et des citoyens de pouvoir bénéficier d'une information politique de qualité, d'autre part sur la situation financière de Radio France et ses conséquences sur le réseau France Bleu en particulier.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Bruneau](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74965

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1418

Question retirée le : 7 avril 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)